



Un jeune homme de 21 ans a été mis en examen et écroué vendredi pour sa participation présumée à l'attaque le 11 janvier à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) du Beth Habad de St Denis, selon une source judiciaire.

Trois autres jeunes gens, âgés de 19 à 20 ans, arrêtés mercredi à l'aube à Saint-Denis, ont été remis en liberté "au petit matin" à l'issue de 48 heures de garde à vue dans les locaux de la police judiciaire.

Le parquet a ouvert vendredi une information judiciaire contre le suspect déféré pour "destruction et dégradation d'un bien par l'effet d'une substance incendiaire ou explosive" en raison "de la religion" de ses propriétaires ou utilisateurs, faits passibles de la cour d'assises et de 20 ans de prison.

L'information porte également sur la "fabrication d'engins explosifs ou incendiaires" et "l'association de malfaiteurs".

Le jeune homme a été mis en examen pour l'ensemble de ces chefs, en récidive pour les faits de "destruction et dégradation". Il s'agit d'un habitant de Saint-Denis "connu" de la police, plusieurs fois condamné, notamment pour "dégradation par incendie" lors des émeutes de l'automne 2005 alors qu'il était mineur, selon la même source.

Dimanche 11 janvier, neuf cocktails Molotov ont été lancés contre le centre Ohr Menahem, dont deux ont provoqué un début d'incendie dans la cafétéria.

Les autres ont atteint la façade de pierre et un toit-terrasse sans faire de dégâts, alors que le rabbin et d'autres personnes se trouvaient à l'intérieur.

Un riverain avait aperçu "4 ou 5 personnes" s'enfuir.

Deux sacs de pierres avaient été abandonnés sur place, selon le rabbin. Selon une source proche de l'enquête, l'ADN du suspect a été retrouvé sur un sac.

Les recherches d'empreintes et de traces génétiques "ont amené l'identification de quatre individus", avait indiqué mercredi le ministère de l'Intérieur en annonçant l'arrestation des quatre jeunes gens.

L'attaque avait été fermement condamnée et la surveillance des lieux de culte juifs renforcée en Seine-Saint-Denis.